



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la Ville de Coteau-du-Lac tiendra une séance extraordinaire, **le mardi 13 décembre 2016**, à 19 h 15, au Pavillon Wilson, 4b rue Principale à Coteau-du-Lac, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2017 et à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Coteau-du-Lac, en ce 2 décembre 2016.

Le directeur général et greffier,

Luc Laberge



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Laberge, directeur général et greffier, certifie, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. publié par son insertion dans le journal,
2. affiché au bureau de la municipalité,

Première Édition
édition du 3 décembre 2016
le 2 décembre 2016

Le directeur général et greffier,

Luc Laberge